



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-neuf, le premier avril à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient présents : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Céline LEMBEZAT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS.

Etaient absents ou excusés : Mme Aline LANGLEËS et MM. Jean-Pierre DUBREUIL, Emmanuel HANON, Didier REY, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

**OBJET : APPEL D'OFFRE OUVERT – FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS POUR
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ ORTHEZ- COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES DU 28 MARS 2019 – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE
SIGNER LE MARCHÉ**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1^o et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée le 19 décembre 2018 pour une remise des offres le 23 janvier 2019.

Il s'agit d'un marché ordinaire. Les prestations sont réparties en 3 lots :

Lot(s)	Désignation
1	Fourniture et livraison de 30 débroussailleuses à dos avec reprises
2	Fourniture et livraison de 4 souffleurs à dos
3	Fourniture et livraison de 7 souffleurs à main

Chaque lot fait l'objet d'un marché.

Il a été remis 2 plis dans les délais.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 28 mars 2019 à 10 h a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lot(s)	Désignation	Attributaire	Montant HT
1	Fourniture et livraison de 30 débroussailleuses à dos avec reprises	ETS VERCAUTEREN 64140 LONS	11 316 €
2	Fourniture et livraison de 4 souffleurs à dos	CHRESTIA ET FILS 64300 SAINT BOES	1 880 €
3	Fourniture et livraison de 7 souffleurs à main	CHRESTIA ET FILS 64300 SAINT BOES	1 190 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,




Jacques CASSIAU-HAURIE

